

## TROISIÈME PARTIE : LE GROUPE VERBAL

### 3.1. Temps / modes / voix / aspects.

#### Le verbe : formes/ voix / modes / aspects /temps.

Le verbe est un mot variable qui se conjugue, c'est l'élément essentiel du groupe verbal, sa fonction dans la phrase est celle de prédicat. Il indique une action (verbes d'action) ou un état (verbes d'état). Chaque verbe est composé d'un radical (élément lexical) et d'une désinence (marque grammaticale) Ainsi, *parl / fin* sont les radicaux de *parler* et *finir*.

#### A. Le verbe varie

1. selon la personne et le nombre du groupe nominal sujet. Cela se fait par l'addition d'une terminaison (ou parfois de la variation du radical).

2. selon la manière d'envisager l'action (aspect et mode) et le moment de cette action (temps) cela se fait par des modifications

-> l'addition de désinences et parfois par la variation du radical.

P.ex. Je viens / Qu'il vienne

-> l'emploi de l'auxiliaire avoir/ être ou d'un semi-auxiliaire.

P.ex. Il est venu. / Il a dit.

#### B. La voix

Est la façon dont le verbe distribue les rôles syntaxiques de ses actants (= les constituants syntaxiques participant au procès spécifique du verbe).

La différence de voix est une différence de participation du *sujet* au procès.

À la voix active, la grammaire scolaire dit que le sujet *fait* l'action du verbe alors qu'à la voix passive le sujet *subit* l'action.

Le passage de l'actif au passif provoque la permutation des actants (sujet et objet de la phrase active deviennent respectivement complément d'agent et sujet de la phrase passive) et des rôles qui leur sont associés.

Actif : Le chien a mordu la fille.

Passif : La fille a été mordue par le chien. (être + participe passé).

Au passif, le sujet de la phrase n'est pas responsable du procès exprimé par le verbe.

Cf. La phrase passive.

#### C. Le mode

Les modes personnels varient en personne, les modes impersonnels sont invariables en personne.

Les formes verbales comme : *vous dites/ disiez/ direz* sont toutes à la 2<sup>e</sup> personne du pluriel et toutes à *un temps simple*, mais elles diffèrent par le MODE, c'est-à-dire la manière d'envisager le procès verbal.

L'infinitif et le participe (ajoutons le gérondif) présentent le procès de façon impersonnelle et inactuelle (ou virtuelle). On les appelle les modes impersonnels.

Le subjonctif présente le procès de manière personnelle et inactuelle

L'indicatif et le conditionnel présentent le procès comme un mode personnel (variant en personne) et actuel (permet d'exprimer les trois époques : le présent, le futur et le passé)

On les appelle les modes personnels. Ils permettent d'isoler le présent du passé et du futur.

P.S.

Pour Wilmet (GRF p.64) : "Le conditionnel, cumulant l'infixe -r- du futur simple, avec les désinences de l'imparfait (ais, ais ait..) appartient de plein droit à l'indicatif." Malgré le bien-fondé de cela, je continuerai dans ma grammaire à visée didactique à traiter l'impératif et le conditionnel comme des modes distincts de l'indicatif. Certains parlent aussi de la voix pronominale /moyenne et de la voix impersonnelle.

Cf. Verbes impersonnels / pronominaux.

#### D. Aspects

C'est la manière dont la forme verbale présente le procès, le point de vue dont est envisagé son déroulement, son achèvement ou sa durée.

### 1. accompli / inaccompli

-Le procès est achevé / réalisé -> souvent exprimé par des formes composées.

P.ex. -> Il a chanté

-Le procès est en cours souvent au moyen des formes simples.

P.ex.-> Il chante.

P.S. Les formes composées n'expriment pas seulement l'accompli mais dans un système temporel corrélatif, elles peuvent aussi exprimer l'antériorité.

P.ex.-> Quand il avait bu, il déraisonnait.

### 2. perfectif = momentané <-> imperfectif =duratif

-*Entrer / sortir / naître / mourir* sont appelés des verbes **perfectifs**, l'action est envisagée comme aboutissant à un terme (une fin), ces verbes comportent en leur sens même une limitation de durée. Les procès perfectifs pour être réalisés doivent nécessairement se prolonger jusqu'à leur terme.

Une fois son terme atteint, le procès qu'ils expriment ne peut être prolongé.

Ainsi l'action d'*entrer* n'est réalisée que quand on *est entré*, c'est-à-dire quand on est dedans.

-*Aimer / attendre / courir / nager* sont appelés des imperfectifs, l'action est envisagée dans son cours, le procès ne comporte pas de limitation intrinsèque.

Le procès ne présuppose en lui aucune limite, une fois commencé, il peut se prolonger aussi longtemps que la phrase l'autorise.

Ainsi l'action de *marcher* est engagée dès qu'on a fait un pas. (je marche )

### 3. sécant < - > non sécant (global)

-Avec l'aspect non sécant /global, le procès est perçu de l'extérieur, dans sa globalité et enfermé dans ses limites, une borne finale lui est assignée.

P.ex. ->Il lut le livre sans perdre de temps.

-Avec l'aspect sécant le procès est envisagé de l'intérieur, depuis l'une des étapes de son déroulement, sans prendre en compte ni le début ni la fin du procès, donc sans limites.

P.ex. -> Il lisait un livre.

L'opposition sécant/ non-sécant rend compte de la différence d'emploi entre le passé simple et l'imparfait. Le passé simple exprime l'aspect non sécant ; dans *Il entra à huit heures*, le procès est situé par rapport au repère temporel (huit heures) et il est enfermé dans ses limites.

L'imparfait exprime l'aspect sécant dans *Luc marchait* : le procès comporte deux parties, l'une réelle, l'autre virtuelle et il n'est pas délimité par des bornes précises.

### 4. inchoatif / terminatif

L'aspect inchoatif présente le procès à son début, l'aspect terminatif le saisit juste avant sa fin. Ces aspects s'expriment surtout au moyen de périphrases verbales ou de semi-auxiliaires suivis d'un infinitif.

*Se mettre à / commencer de* indiquent l'aspect inchoatif.

*Finir de / cesser de /terminer de* indiquent l'aspect terminatif.

### 5. semelfactif / itératif

L'aspect semelfactif présente le procès comme se produisant une seule fois (latin: *semel*)

P.ex. ->Aujourd'hui, je me suis réveillé à 7 heures.

L'aspect itératif présente le procès comme se produisant un certain nombre de fois, de manière discontinue ou régulière. P.ex. ->Tous les jours, il travaille à sa grammaire.

Ce sont surtout les compléments de temps qui servent à indiquer l'aspect itératif (et non le temps du verbe lui-même).

### 5. aspect progressif

L'auxiliaire *être en train de + infinitif* indique le développement progressif de l'action.

## E. temps

Les temps situent l'action par rapport au moment où on s'exprime ou par rapport à un autre verbe. En grammaire on parle des temps de l'indicatif, du subjonctif, etc.

Il y a trois époques : le présent, le passé et le futur.